

GROS VOLUMES = PETITS PRIX

SOIT
1,30€
La paire



Wilson

-40%
DE REMISE
IMMÉDIATE

12,99

7,79

Le lot de 6

Socquettes de sport homme
98% polyester - 2% élasthanne. Blanc, gris ou noir. 39/42 ou 43/46.

PUMA

LE LOT DE 5
PAIRES

8,99

SOIT
1,80€
La paire



Mi-chaussettes de sport homme
80% coton - 16% polyester - 3% polyamide - 1% élasthanne. Blanc ou noir. 39/42 ou 43/46.

LE LOT DE 4
BOXERS

7,99

SOIT
2,00€
Le boxer

JUSQU'À
LA
TAILLE 7

Boxers homme
95% coton 5% élasthanne. Rouge ou noir. De la taille 2 à 7. Existe aussi en lot de 4 slips.

LE LOT DE 5
SLIPS

5,99

SOIT
1,20€
Le slip



Slips fantaisies femme
100% coton. Différents coloris. Du 34/36 au 50/52. Existe aussi en lot de 5 slips unis à un prix différent.

ATHENA

30,99
18,99
Le lot de 5 boxers

SOIT
3,80€
Le boxer



Boxers homme "Basic coton"
95% coton - 5% élasthanne. Noir ou bleu. De la taille 3 à 6.

-50%
SUR LE 2^{ÈME}

Vendu seul
9,99
Le lot de 3 slips
Le 2^{ème} produit
4,99



Tex

Slips femme

95% coton issu de l'agriculture biologique - 5% élasthanne. Dentelle 88% polyamide - 12% élasthanne. Gousset 100% coton issu de l'agriculture biologique. Différents modèles et coloris. Du 34/36 au 50/52 selon le modèle. Panachage possible entre tous packs coton dentelle. Soit les 2 produits : 14,98 € Soit l'unité : 7,49 €

-50% SUR LE 2^{ÈME}
SUR TOUS LES COLLANTS TEX
HORS CONDITIONNEMENTS PROMOTIONNELS
Selon disponibilités en magasin
Panachage possible. La remise s'applique sur le moins cher des produits.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un plafond de crédit consenti inférieur ou égal à 3000 € et pour une utilisation de 1000 € au 1^{er} janvier 2026 : vous remboursez 38 € par mois pendant 35 mois et une dernière mensualité de 23,70 € au TAEG révisable de 23,47% (taux débiteur révisable de 21,09%). Durée maximum du crédit : 36 mois. Le montant total dû par l'emprunteur : 1353,70 € (hors assurance facultative). Au titre de l'assurance facultative : TAEG de 10,17%. Coût de la première prime de l'assurance facultative décés, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité totale de travail et perte d'emploi jusqu'à 65 ans : 6,60 € en plus du montant de la mensualité sans assurance. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 138,30 €. En cas de souscription : vous remboursez 36 mensualités de 42 € et une dernière de 36,39 €. Le montant total dû par l'emprunteur avec assurance facultative : 1506,39 €.

AVEC LA
CARTE PASS⁽¹⁾

DÈS 50 € D'ACHATS

REPORT 3 MOIS
SANS INTÉRÊTS⁽²⁾

OU

3X
SANS INTÉRÊTS⁽²⁾

SOUSCRIVEZ À LA CARTE PASS

Auprès d'un conseiller au **0 806 060 601**

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi de 9h à 19h

carrefour-banque.fr



INFO CARTES Achats ou retraits au choix - comptant - crédit renouvelable

(1) La carte de crédit PASS implique la souscription d'un crédit renouvelable. Paiement au comptant et/ou à crédit (au TAEG révisable en vigueur au moment de son utilisation) lors de l'achat. Délai légal de rétractation de 14 jours. Carte réservée aux particuliers majeurs sous réserve d'étude et d'acceptation par Carrefour Banque. Voir conditions tarifaires et taux en vigueur susceptibles de variations sur carrefour-banque.fr. Carrefour Banque, S.A au capital de 161 332 529 92 €, dont le siège social est situé 24E Saint Guénault, 1 Rue Jean Mermoz 91000 EVRY COURCOURONNES. RCS EVRY n°313 811 515. N° ORIAS : 07 027 516 (www.orias.fr). (2) L'utilisation spéciale du crédit renouvelable PASS en 3x sans intérêts est accessible en réglant avec une Carte PASS pour des achats de 50 à 3 000 € effectués en magasin Carrefour Hypermarchés et Carrefour Market (hors carburant) ou pour des achats de 100 à 3 000 € sur carrefour.fr, chez Carrefour Voyages, et Caribet, sous réserve d'acceptation par Carrefour Banque. La mensualité vient s'ajouter aux éventuelles mensualités en cours. Cette utilisation ne bénéficie pas de l'assurance éventuellement souscrite. (3) Les paiements en report sous 3 mois sont déduits de votre Crédit PASS. Date du prélèvement, pour un achat intervenu entre le 1^{er} et le 4^{ème} du mois : prélèvement le 20 du 2^{ème} mois qui suit l'achat. Pour un achat intervenu le 5^{ème} et le 21 du mois : prélèvement le 3 du 3^{ème} mois qui suit l'achat. Pour un achat intervenu le 22 et le dernier jour du mois : prélèvement le 20 du 3^{ème} mois suivant l'achat.

RETROUVEZ LES MENTIONS LÉGALES EN FIN DE CATALOGUE